



# Pédagogie entre autres

Volume 14, no 4  
1<sup>er</sup> février 2007  
[www.spcvm.org](http://www.spcvm.org)



## BONNE RENTRÉE 2007 À TOUS ET À TOUTES !

L'exécutif du SPCVM vous souhaite une bonne rentrée 2007 ! Pour bien commencer l'année, nous vous invitons à visiter notre nouveau site Web, complètement remis à neuf. En plus d'y trouver les anciens numéros de *Pédagogie entre autres*, vous pourrez y obtenir de l'information sur la vie syndicale, la convention collective, les assurances, la retraite etc.

En 2007, nous nous proposons aussi d'apporter quelques modifications au journal syndical. Tout d'abord, nous solliciterons plus directement votre participation à la rédaction d'articles afin d'enrichir son contenu. D'ailleurs, dès ce numéro, Techniques d'éducation à l'enfance ouvre le bal avec deux sujets brûlants d'actualité. À lire sans faute !

Vous souhaitez faire part de vos réflexions pédagogiques, syndicales, politiques ? Vous aimeriez faire connaître les préoccupations de votre département sur un dossier particulier ? Vous désirez partager votre analyse sur un sujet d'actualité ? Envoyez vos articles, avec vos coordonnées, à l'attention de Dominique Daigneault au [info@spcvm.org](mailto:info@spcvm.org). La prochaine date de tombée est le lundi 19 février 16h00.

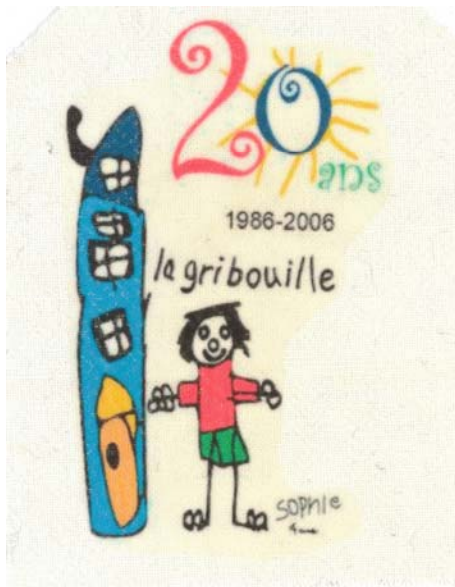
Autre nouveauté cette année : les *Capsules historiques*. Avec les départs à la retraite qui se multiplient, nous souhaitons que certains événements ne s'oublient pas dans l'oubli. Pour ce faire, nous avons encore besoin de vous. Nous sollicitons votre participation, en particulier si vous avez cumulé un nombre « respectable » d'années d'expérience, afin de transmettre aux nouveaux et

aux nouvelles les événements marquants de notre vie syndicale. Déjà, la rumeur s'étant propagée, plusieurs personnes se sont montrées enthousiastes à l'idée de partager leurs souvenirs; il se peut donc que nous ayons à effectuer une certaine sélection.

### CAPSULE HISTORIQUE : D'OÙ VIENT LE NOM DU JOURNAL SYNDICAL ?

En 1994, le Service pédagogique du Cégep (appelé depuis Service des études) lançait la revue *Pédagogie d'ici*, où on lisait des articles de fond sur la pédagogie. Une enseignante souhaitant publier un article sur la pédagogie dans cette revue s'était fait répondre que seuls les conseillers pédagogiques pouvaient écrire dans cette revue destinée spécifiquement aux professeurs du cégep. En réponse, le syndicat des professeurs a alors décidé de lancer une nouvelle publication où les enseignantes et les enseignants pourraient échanger sur l'ensemble de leurs préoccupations, entre autres leur préoccupations pédagogiques, d'où le nom *Pédagogie entre autres*.

## LA GRIBOUILLE... UN DOSSIER QUI N'EN FINIT PAS!



Pour ceux et celles qui ne le sauraient pas encore, La Gribouille c'est le laboratoire des techniques humaines du Cégep du Vieux Montréal.

Historiquement gérée par le département de Techniques d'éducation à

l'enfance, La Gribouille accueille quotidiennement un groupe d'enfants de 3 à 5 ans dans un espace spécifiquement aménagé selon les modalités de fonctionnement des différents moments de la journée en milieu de garde.

Les élèves qui s'adonnent à l'observation de ce groupe d'enfants bénéficient de l'expertise d'éducateurs et d'éducatrices qualifiées qui leur offrent des moments de vie en direct, des modèles d'interventions éducatives pertinents et des situations concrètes qui sont régulièrement réinvesties dans leurs cours. Encore meilleur que la télé réalité! Les élèves ont aussi l'opportunité de rencontrer les éducateurs et les éducatrices de La Gribouille pour échanger sur les interventions observées, comprendre la genèse d'un groupe d'enfants, discuter des composantes environnementales qui influencent le quotidien des enfants en contexte de garde. Inversement, ils peuvent observer l'application des différentes techniques d'animation et des compétences professionnelles requises pour intervenir dans les différentes sphères d'intervention liées à l'éducation à l'enfance ou à l'éducation spécialisée.

Jusqu'ici, tout va bien... magnifique local, enfants attachants et passionnants à souhait, personnel éducateur franchement compétent et engagé pleinement dans l'acte éducatif tout autant que les enseignants qui œuvrent au sein des programmes. Mais voilà... y a pas de bonheur parfait! Ma mère disait toujours qu'il fallait souffrir pour être belle. Quand on regarde l'histoire de La Gribouille, je constate que les mères ont souvent raison!

### A la recherche d'un statut légal

Depuis son ouverture en 1987, La Gribouille n'a aucun statut légal. Elle n'est pas financée par le Ministère comme un véritable laboratoire d'enseignement, bien qu'on lui en reconnaisse toutes les caractéristiques.

Au début de son histoire, de 1987 à 1989, La Gribouille accueille des enfants de *Pomme de Reinette*, une garderie du voisinage immédiat du Collège. Il s'agit à ce moment là d'un projet du département de Techniques d'éducation en services de garde qui désire offrir à ses élèves des occasions d'observer des enfants en contexte de garde.

En mars 1989, alors que la ville de Montréal lui accorde un permis d'opération pour un jardin d'enfants, le statut de laboratoire n'est toujours pas reconnu à la Gribouille qui doit donc assurer de manière autonome, son financement de même que son recrutement et son fonctionnement. Malgré tout, le personnel enseignant continue de développer le service de garde et travaille à l'arrimage des objectifs du programme d'études au projet éducatif du Jardin d'enfants. Des heures de bénévolat... on a arrêté de compter!

### Débrouillez-vous pour autofinancer!

En 1993, le Cégep procède à d'importantes compressions budgétaires. Il choisit de conserver le laboratoire d'enseignement « La matériathèque », le centre de documentation dédié aux quatre techniques humaines. La Gribouille n'étant pas financée, le Collège abolit le poste d'éducateur à l'enfance qui assure évidemment la survie du service de garde. Monsieur Alain Lallier, alors directeur général, prévient que La Gribouille doit trouver le moyen de s'autofinancer si elle veut rouvrir ses portes. On se doute bien que le département de Techniques d'éducation en service de garde réagit fortement. C'est ça « jeter le bébé avec l'eau du bain »!

Au terme d'une véritable croisade de la part des enseignantes, le Collège accepte que La Gribouille poursuive ses activités, mais exige une contribution financière des élèves de TESG et de TÉS ainsi qu'une contribution additionnelle du Service des affaires étudiantes. Tournez la solution du côté que vous préférez mais constatez ici que les élèves de TÉS et de TESG passent à la caisse deux fois plutôt qu'une. Pendant près d'un an, ils financeront de leur poche le laboratoire, essentiel à la poursuite de leurs études, et contribueront une deuxième fois à son financement par

le biais de leur cotisation à l'Association étudiante. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'à cette époque, le Collège a le tour « d'enfirwrapper » les étudiants !

Pendant des années, les professeurs de Techniques d'éducation à l'enfance multiplient les démarches de représentation auprès des différentes instances du Collège afin de trouver une solution pour l'avenir de La Gribouille. Des années de lettres, de recherche de financement, d'écriture de documents pour justifier le maintien du service de garde/laboratoire, de création de projets de toutes sortes, de démarches multiples pour convaincre les cadres du Collège du bien-fondé de ce laboratoire... Peine perdue ! Le laboratoire La Gribouille ne méritera pas l'intérêt des administrateurs de ce Collège, pas suffisamment en tout cas pour que des démarches concrètes soient entreprises afin d'interpeller sérieusement le Ministère de l'éducation pour l'obtention d'un financement adéquat.

Pendant ce temps, l'avènement de l'approche par compétence accroît le besoin d'un laboratoire d'observation pour les élèves de TÉE et de TÉS. La salle d'observation de La Gribouille est de plus en plus visitée et comme l'autofinancement ne nous permet pas d'offrir un service de garde complet (de 8hres à 18hres), les départements se trouvent confrontés à l'impossibilité de répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Ajoutons à cela que la Gribouille est fréquentée en grande majorité par des parents étudiant au Cégep du Vieux Montréal dans une perspective de réussite scolaire. En effet, bien que nous ayons dû écrire des pages et des pages de justification à ce sujet, on n'a pas besoin d'un doctorat pour comprendre que le fait d'étudier dans le même établissement qui accueille son enfant, contribue de façon concrète à la réussite scolaire.

### **Un répit pour se la couler douce?**

En 2004, les efforts conjugués des enseignantes et de la Fondation du Cégep du Vieux Montréal permettent d'obtenir une subvention de la Fondation Lucie et André Chagnon pour une durée de trois ans. Trois années durant lesquelles le Collège obtient un répit financier qui doit lui permettre - c'est à ça qu'il s'engage! - à trouver une solution viable pour le laboratoire La Gribouille. Cette subvention permet notamment d'augmenter les heures d'ouverture du laboratoire répondant ainsi aux besoins croissants des élèves des programmes concernés.

Nous sommes en 2007! La généreuse contribution de la Fondation Lucie et André Chagnon prendra fin au terme de la session d'Hiver 2007. Durant ces trois années de répit financier, les enseignantes du département de TÉE ont multiplié leurs démarches auprès de l'administration

du Collège afin que des discussions et des démarches sérieuses soient entreprises pour légaliser le statut de La Gribouille dans une perspective de pérennité. À ce jour, bien que le directeur général, Monsieur Jacques Roussil, ait confirmé que le Collège « y travaille », rien de concret n'est encore sur la table pour ce qui est d'assurer la survie adéquate de La Gribouille.

### **On sait ben... un labo d'même!**

Actuellement, au Cégep du Vieux Montréal, aucun laboratoire n'est autofinancé. Aucun... sauf la Gribouille qui est en mesure d'aller chercher quelques 6 000\$ de la part des parents utilisateurs. En effet, ceux-ci contribuent, à raison de 7\$/jour, comme tous les parents utilisateurs d'un service de garde subventionné au Québec. Tout ce que nous demandons, c'est que le Collège fasse un p'tit effort pour combler ce qui manque. Le hic... c'est que dans notre laboratoire, pas d'équipements informatique, pas de matériel spécialisé tel microscopes, civières, système d'éclairage, pas de chambre noire ni de machinerie sophistiquée. La Gribouille offre aux élèves des petits d'hommes et de femmes étudiants ou professeurs, desquels on ne peut pas changer la pile, ni augmenter la capacité du disque dur. Pour « rouler », la Gribouille a besoin d'éducateurs et d'éducatrices qui méritent un salaire décent, d'enfants qui méritent des éducateurs et des éducatrices formés et compétents, d'équipements adéquats pour offrir un milieu de vie qui correspond à ce que les élèves apprennent dans leurs cours. Ça... il semble que ça ne se subventionne pas!

### **Et si on se pratiquait tous ensemble!**

Au cours de la présente session, il est primordial que les enseignants se mobilisent autour de ce dossier local. Les enseignants de TÉE ont interpellé, en décembre dernier, leur assemblée générale à ce sujet. Les élèves ont mandaté leur Association étudiante à l'effet de profiter de toutes les occasions possibles pour questionner l'administration sur l'évolution des démarches en vue d'assurer l'avenir de La Gribouille.

Nous vous lançons un défi... que l'aboutissement de cette bataille de plus de 20 ans soit le reflet de ce qui nous caractérise au Vieux Montréal ... une force de mobilisation de toute la communauté autour d'un dossier à caractère humain. Il nous semble que d'ici 2010, ça nous ferait une belle pratique!

Danielle Carbonneau  
Martine Brien  
Enseignantes en TÉE

## LE POSTE D'AIDE-ÉDUCATRICE EN SERVICE DE GARDE... UN RECU DE 30 ANS!

Vous souvenez-vous de la mobilisation citoyenne, en 2005, autour de la question des services de garde? La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Madame Carole Thériault, avait soulevé les passions avec son projet de Loi 124 et ses modifications à l'égard notamment de la classification du personnel salarié des services de garde. Un des aspects de ce brouhaha administratif concernait l'introduction officielle d'un poste d'aide éducatrice au sein du personnel des services de garde. Le milieu de l'éducation à l'enfance avait beaucoup réagi, tentant de faire comprendre à la ministre, que ce glissement mettait en péril la qualité même des services. Qu'à cela ne tienne, le Ministère a tout de même introduit dans son Guide de classification, le poste d'aide éducatrice.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 124 et des modifications à caractère administratif, une restructuration majeure est en cours dans le réseau des centres de la petite enfance. Les conseils d'administration font face à des situations financières souvent difficiles et plusieurs d'entre eux jonglent avec la possibilité d'embaucher des aide-éducatrices afin de réduire leurs coûts de main-d'œuvre. À Laval et à Montréal, des équipes de travail entières se voient actuellement contraintes d'organiser la résistance à l'égard de ce mouvement, préoccupées d'une part par la qualité des services offerts aux enfants et, d'autre part, par l'éventualité d'un climat de travail malsain et, évidemment, la menace de pertes d'emplois. On parle d'une vingtaine de CPE dont les travailleuses tentent de freiner les ardeurs de leur CA sur cette question.

### LA POSITION DES PROFS

L'Association des enseignantes et des enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance (AEETÉE) a vivement réagi lors de la consultation organisée en 2005 par la ministre, Carole Thériault. Dans son mémoire, l'Association a sérieusement questionné la possibilité, pour une aide-éducatrice, de « remplacer » une éducatrice pour de courtes périodes telles que l'accueil, le départ, les périodes

de jeux libres, la pause, les siestes, la collation et les repas.

Que les services de garde puissent bénéficier d'une personne supplémentaire afin d'aider l'éducatrice dans des groupes d'enfants plus jeunes ou dans des groupes accueillant des enfants ayant des besoins particuliers nous semble positif. Mais que cette personne soit embauchée pour « remplacer » l'éducatrice dans des moments aussi cruciaux que les routines et les transitions, nous inquiète beaucoup. Il s'agit là d'un glissement dangereux qui risque de mettre en péril tous les efforts consentis pour assurer la continuité éducative, pour établir avec les enfants la relation la plus significative possible et, du coup, prioriser la qualité des services aux enfants.

### UNE QUESTION DE QUALITÉ

Intervenir auprès des enfants commande une observation de chaque minute afin d'être en mesure de répondre aux besoins et aux capacités de chacun d'entre eux. La relation de confiance est particulièrement importante et elle ne peut se développer adéquatement qu'à condition de constance dans les interventions, dans l'attitude, dans les soins et ce, à tous les moments de la journée.



Comment prétendre à la qualité des services si on se met à compartimenter les soins à l'enfant? On est en train d'organiser le travail de telle sorte à laisser croire qu'on n'a pas besoin d'être qualifiée pour accompagner les enfants et leurs parents lors d'un accueil ou pour assurer que le changement de couche soit autre chose qu'un geste mécanique à la chaîne? Comme parent, il vous est sûrement arrivé de devoir laisser votre petit en larmes à la garderie. Moment déchirant mais pourtant quasi inévitable dans le cours de la vie parentale. Dans les bras de

qui voudriez-vous qu'il soit à ce moment-là? Dans ceux de son éducatrice ou dans ceux d'une surveillante? Poser la question c'est y répondre!

Les règles administratives sont ainsi libellées qu'une éducatrice pourrait être remplacée 50% du temps par une personne sans formation, sans expérience. Est-ce là des conditions gagnantes pour s'engager à la qualité des services que nous voulons offrir aux tout petits et à leurs parents?



## DES RELATIONS DE TRAVAIL TENDUES

Pour nous, l'introduction d'une organisation du travail basée sur des soins compartimentés et sans lien entre eux suscitera une hiérarchisation des tâches. Bonjour la chicane! Tu t'occupes de la collation, j'assume l'activité d'éveil sonore; surveille les jeux libres et moi je les prendrai durant la causerie. Ben voyons donc! D'une part, il est évident qu'une telle façon de travailler n'a rien pour assurer l'harmonie dans une équipe de travail. D'autre part, il s'agit là d'une conception réductrice des moments de routine et de transition au cours desquels une éducatrice bien formée et compétente observe, soutient et relance l'action de l'enfant. Une étudiante en Techniques d'éducation à l'enfance vous dira qu'elle entend ce genre de discours pendant trois années et qu'elle est évaluée notamment quant à sa capacité de s'investir autant dans les activités de bricolage ou de motricité que pendant un changement de couche ou un lavage de mains. Nous ne le répéterons jamais assez... il en va de la qualité globale des services à l'enfant et, encore plus cruciale pour son développement, de la relation privilégiée qu'il développe avec son éducatrice.

## ON N'EST PAS DES GARDIENNES!

Nous avons prédit que l'introduction du poste d'aide-éducatrice allait virer au vinaigre. C'est tout à fait ce qui se produit en ce moment, notamment dans les régions de Laval et de Montréal.

Les enseignantes et les enseignants du Programme de Techniques d'éducation à l'enfance du Vieux Montréal invitent tous les parents, tous les enseignants et tous les élèves à informer leur entourage de ce qui se passe actuellement dans le réseau de la petite enfance et à dénoncer l'embauche d'aide-éducatrices dans les CPE. L'éducation à l'enfance ne peut pas se résumer à une question budgétaire. Les enfants qui sont actuellement dans les services de garde ont besoin que leur quotidien soit sécuritaire, au plan physique comme au plan affectif. Et cette sécurité passe nécessairement par un personnel formé et compétent. ON N'EST PAS DES GARDIENNES!

Danielle Carbonneau  
Enseignante en  
Techniques d'éducation à l'enfance

## ÉVÈNEMENTS SYNDICAUX

### CONSEIL FÉDÉRAL DE LA FNEEQ-CSN

Les 17, 18 et 19 janvier derniers, plusieurs membres de votre Comité exécutif ont participé à une réunion du Conseil fédéral de la FNEEQ. Cette instance réunit des personnes déléguées des trois regroupements de la fédération (cégep, privé, chargés de cours universitaires) une fois par session entre les congrès, qui eux, ont lieu tous les trois ans.

À l'occasion des conseils fédéraux, nous abordons des sujets qui touchent le corps enseignant, mais qui vont bien au-delà du cadre de nos conventions collectives. Ainsi, lors de cette réunion, il a entre autres été question des moyens d'accroître la participation de nos nouveaux membres à la vie syndicale, des résultats de la campagne de syndicalisation des auxiliaires d'enseignement menée par la CSN, du danger que représente l'Accord général sur le commerce des services

(AGCS) pour notre secteur d'activités, de l'accès à l'éducation, notamment en ce qui a trait à son financement et à la sélection des élèves, et des pièges à éviter quant à l'évaluation des enseignements.

De tels rassemblements se révèlent souvent fertiles en émotions. Ce fut encore le cas, cette fois avec la présence de trois collègues mexicains venus livrer un poignant témoignage sur la lutte des enseignantes, des enseignants et du peuple de la province d'Oaxaca pour retrouver leur dignité. Les événements d'Oaxaca, qui ont malheureusement trop peu fait les manchettes de nos journaux, se sont caractérisés par l'extrême violence avec laquelle les forces de l'ordre, qui prenaient leurs ordres de leur gouverneur de l'état, ont réprimé les manifestations. Notons au passage que ce gouverneur, membre du très corrompu PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, qui a régné sans partage sur le Mexique pendant à peu près 70 ans), se maintient au pouvoir grâce aux pots-de-vin qu'il distribue généreusement.

Au cours d'un Conseil fédéral, les « questions de privilège » donnent l'occasion aux membres de syndicats de la CSN en grève ou en lock-out de partager leur expérience avec nous. Elles donnent lieu à des témoignages souvent émouvants, comme ce fut le cas à la dernière réunion. Entendre la profession de foi envers la CSN des travailleurs de la charcuterie Ben's, qui vont fort probablement se retrouver au chômage à cause de la cupidité de patrons se refusant à leur accorder quelques sous de plus sur un salaire horaire de huit dollars et à remplacer le seul grille-pain de la cuisine, donnait des frissons dans le dos. Quand on prend connaissance de telles injustices, peut-on dire que les syndicats n'ont plus leur raison d'être à notre époque!

Enfin, lors de ce Conseil fédéral, nous avons appris que le Forum social québécois, un grand événement organisé sur le modèle du Forum social mondial, se tiendra à Montréal prochain. Ses maîtres d'œuvre, dont font partie la CSN, la FNEEQ et le Conseil central du Montréal métropolitain, espèrent y attirer 10 000 participants. Vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage lors de nos assemblées générales de cette session. Serons-nous de la partie? Poser la question, c'est y répondre!



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR L'EMPLOI ET LES LOIS DU TRAVAIL

Le 25 janvier dernier, nous étions 3 profs à participer à l'assemblée publique organisée dans le cadre de la Campagne Agir ensemble pour le Québec.



Le thème de cette rencontre était *Pour des emplois de qualité encadrés par des lois du travail efficaces*. Entre 150 et 200 personnes ont participé à cette rencontre qui avait lieu au Centre St-Pierre. La soirée s'est avérée fort intéressante. Dans un premier temps, nous avons pu assister au

visionnement du vidéo *Agir ensemble pour le Québec* réalisé par Daniel Bertolino, vidéo qui fait un survol de l'ensemble des thèmes couverts par la CSN dans la campagne du même nom. Ce visionnement fut suivi de deux courtes présentations de Lise Poulain et de Pierre Patry, membres de l'exécutif de la CSN sur le thème plus spécifique de l'assemblée. Par la suite, les personnes de la salle étaient invitées à s'exprimer sur le sujet. Les échanges se sont avérés très stimulants et ont permis d'atteindre un des objectifs de la tournée, soit de se réapproprier l'espace public. Contrairement à bien des rencontres de ce genre, la très grande majorité des personnes qui y ont pris la parole n'étaient pas des militants aguerris, ce que les membres du SPCVM présents ont trouvé fort rafraîchissant. Rappelons que la dernière assemblée publique de cette campagne aura lieu le 13 février prochain au Lion D'or, au 1676 Ontario Est, à 19h.

### À VENIR

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPCVM :

La prochaine assemblée générale aura lieu le 14 février, à 15h30, à la salle 4-82 a). Les articles sur les services de garde dans ce journal vous donnent envie d'en savoir plus et de prendre position ? Si la lutte des éducatrices en CPE vous tient à cœur, venez vous prononcer sur le sujet en votant pour la proposition d'appui qui sera présentée à l'assemblée générale. L'assemblée portera aussi sur le commerce équitable. En effet, nous aurons comme invité le très dynamique Monsieur Dario Iezzoni d'Oxfam-Québec. Vous pourrez acheter sur place vos cadeaux de la St-Valentin et ainsi, exprimer vos sentiments amoureux en toute équité ! Il semble en effet qu'offrir du chocolat Équita au thé Earl Grey à la St-Valentin fait fondre le cœur de l'être aimé à tout coup ! (À confirmer)

### PARTICIPATION AU 5<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION À BERLIN

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) fait partie de l'Internationale de l'éducation (IE) depuis quelques années. Le prochain Congrès aura lieu à Berlin à partir du 26 juillet 2007. Le thème de ce Congrès est « *Éducateurs- S'unir pour une éducation de qualité et une justice sociale* ». Les Congrès de l'IE ont lieu à tous les trois ans et les organisations membres peuvent y envoyer des délégués officiels et des observateurs sans droit de parole ni de vote. Comme cette année le Congrès a lieu en Europe et que quelques membres du SPCVM y prendront leurs vacances, la FNEEQ vous invite à vous inscrire à vos frais à titre d'observateur ou observatrice. Si l'expérience vous tente et que vous souhaitez bénéficier du logement réservé par l'IE et la FNEEQ, vous devez soumettre votre candidature avant le 23 février. Si vous choisissez d'habiter ailleurs, la date limite est le 30 mars. Si vous désirez davantage d'informations sur le sujet, contactez Lilia Selhi ou Yves de Repentigny au local syndical (3-04) ou en téléphonant au poste 2086.

#### Ont collaboré à ce numéro :

**Martine Brien**

**Danielle Carbonneau**

**Dominique Daigneault**

**Danyelle Pagé**

**Yves de Repentigny**

[www.spcvm.org](http://www.spcvm.org)

# Agir ensemble pour le Québec



Tournée de réflexion politique de la CSN  
*Comment voyez-vous le Québec de demain?*

**Participez à la dernière assemblée publique  
de la région de Montréal**

*Pour un Québec  
en croissance et plus égalitaire*

**Le mardi 13 février 2007  
à 19 h**

**Au Lion D'Or**

**1676, rue Ontario Est, Montréal  
(angle Papineau - métro Papineau)**

Conférenciers:

**Les membres du comité exécutif de la CSN**

**Spectacle de clôture avec  
*Les amants de Marianne***

Groupe musical de jeunes québécois francophiles



**Venez en grand nombre  
Invitez vos parents et amis**

Entrée libre

Informations: (514) 598-2021

[www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

[www.cmm-csn.qc.ca](http://www.cmm-csn.qc.ca)

**Conseil central**  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN **CSN**